



**MSC FRANCE**  
**TARIFS LOCAUX 2024 APPLICABLES DEPUIS LE 05/07/2022**  
**JUSQU'À NOUVEL ORDRE**



Vous consultez la version française.  
Veuillez nous contacter pour recevoir la version anglaise [fra-info@msc.com](mailto:fra-info@msc.com)



You read the french version.  
Please contact us to enjoy the english version [fra-info@msc.com](mailto:fra-info@msc.com)

Version 02-2024  
Dernière mise à jour le 01/12/2023



CHARGES APPLICABLES A L'EXPORT



CHARGES APPLICABLES A L'IMPORT



CHARGES APPLICABLES AU CROSSTRADE



CHARGES APPLICABLES AU CROSS BOOKING EXPORT



CHARGES APPLICABLES AU CROSS BOOKING IMPORT



THC & ISPS



BRANCHEMENTS A QUAI



SERVICES SUPPLEMENTAIRES



FRAIS DE GESTION SUPPLEMENTAIRES

# CHARGES LOCALES – APPLICABLES AU 05/07/2022 JUSQU'À NOUVEL ORDRE



## CHARGES APPLICABLES A TOUTE EXPEDITION EXPORT

Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
Frais fixes	45.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute transmission de booking / SI via myMSC, INTTRA ou GT NEXUS depuis un port de France
	100.00			Applicable à tout autre mode de transmission de booking / SI depuis un port de France
Logistic fees	12.00	EURO	Conteneur	Applicable à tout conteneur à l'export depuis un port de chargement en France métropolitaine
	24.00			Applicable à tout conteneur reefer à l'export depuis un port de chargement en France métropolitaine

## CHARGES SUPPLEMENTAIRES EXPORT

Date de référence : ETA (Estimated Time of Arrival) commerciale

Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
Frais de gestion IMO	70.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute expédition incluant des marchandises classifiées IMO par le code IMDG à l'export depuis un port de chargement en France métropolitaine
Frais de gestion IMO	65.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute expédition incluant des marchandises classifiées IMO par le code IMDG à l'export depuis La Réunion (Pointe des Galets) et Mayotte (Longoni)
Frais de gestion compliance	55.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute expédition vers un pays soumis à sanctions
Frais de péage Bordeaux	13.00	EURO	Conteneur	Applicable à toute expédition à l'export depuis Bordeaux / Hourcade
Frais de péage Rouen	6.00	EURO	TEU	Applicable à toute expédition à l'export depuis Rouen
Frais de stationnement IMO	48.00	EURO	Conteneur 20'	Applicable à Le Havre (terminal TNMSC) à tout conteneur 20' contenant des marchandises classifiées IMO par le code IMDG stationnant à quai au-delà de 4 jours calendaires après entrée sur terminal
Frais de stationnement IMO	96.00	EURO	Conteneur 40'	Applicable à Le Havre (terminal TNMSC) à tout conteneur 40' contenant des marchandises classifiées IMO par le code IMDG stationnant à quai au-delà de 4 jours calendaires après entrée sur terminal

## CHARGES APPLICABLES A TOUTE EXPEDITION IMPORT

Date de référence : ETA (Estimated Time of Arrival) commerciale

Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
Frais Fixes - BL	67.00	EURO	Connaissance	Applicable à tout connaissance à l'import dans les ports de France
CRC	31.00	EURO	Conteneur	Frais d'inspection de Conteneurs. Applicable à tout conteneur import dans un port de France (sauf Mayotte / La Réunion : tarif 28 EUROS /Ctrn)

## CHARGES SUPPLEMENTAIRES IMPORT

Date de référence : date d'arrivée

Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
Frais de péage Bordeaux	13.00	EURO	Conteneur	Applicable à toute expédition à l'import à Bordeaux / Hourcade
Frais de péage Rouen	6.00	EURO	TEU	Applicable à toute expédition à l'import à Rouen
Frais de gestion IMO sur les DOM TOM	65.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute expédition incluant des marchandises classifiées IMO par le code IMDG à l'import en POD La Réunion (Pointe des Galets) et Mayotte (Longoni)
Frais de stationnement IMO	48.00	EURO	Jour calendaire et par TEU	Applicable à Le Havre (terminal TNMSC) à tout conteneur contenant des marchandises classifiées IMO par le code IMDG stationnant à quai au-delà de 2 jours calendaires après le Vu à quai dans le cas où le Merchant demande au Carrier de le facturer

Date de référence : date d'arrivée

# CHARGES APPLICABLES AU CROSSTRADE



*Nous entendons par Crosstrade toute expédition pour laquelle MSC France intervient pour votre compte à la demande du Merchant (réservation, impression de documents...) dans le cadre d'une expédition entre un port de chargement et un port de déchargement qui se situent hors d'Europe.*

## CHARGES APPLICABLES A TOUTE EXPEDITION

Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
Frais fixes	85.00	EURO	Connaissance	Applicable à tout connaissance Crosstrade, soumis à toute charge afférente

*Date de référence : selon offre tarifaire*

## CHARGES SUPPLEMENTAIRES

Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
Frais de gestion IMO	70.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute expédition incluant des marchandises classifiées IMO par le code IMDG
Frais de gestion Compliance	55.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute expédition vers ou depuis un pays soumis à sanctions

*Date de référence : selon offre tarifaire*

# CHARGES APPLICABLES AU CROSS BOOKING EXPORT



*Nous entendons par Cross booking export toute expédition pour laquelle MSC France a la responsabilité d'encaisser le fret et/ou une partie des charges afférentes au fret et dont le port de chargement se situe en Europe mais hors de France.*

## CHARGES APPLICABLES A TOUTE EXPEDITION

Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
Frais fixes	45.00			Applicable à toute transmission de booking / SI via myMSC, INTTRA ou GT NEXUS pour un embarquement au départ d'ANVERS
	100.00	EURO	Connaissance	Applicable à tout autre mode de transmission de booking / SI pour un embarquement au départ d'ANVERS
	83.00			Applicable à tout connaissance Cross Booking Export sauf pour un embarquement au départ d'ANVERS
Frais Administratifs	61.00	EURO	Connaissance	Applicable en plus des frais fixes à toute expédition Cross Booking vers ou depuis un port Européen (autre que Anvers) dont le booking est passé auprès de MSC France

## CHARGES SUPPLEMENTAIRES

*Date de référence : ETA (Estimated Time of Arrival) commerciale*

Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
Frais de gestion IMO	70.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute expédition incluant des marchandises classifiées IMO par le code IMDG
Frais de gestion Compliance	55.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute expédition vers ou depuis un pays soumis à sanctions

*Date de référence : ETA (Estimated Time of Arrival) commerciale*

# CHARGES APPLICABLES AU CROSS BOOKING IMPORT



*Nous entendons par Cross booking import toute expédition pour laquelle MSC France a la responsabilité d'encaisser le fret et/ou une partie des charges afférentes au fret et dont le port de déchargement se situe en Europe mais hors de France.*

## CHARGES APPLICABLES A TOUTE EXPEDITION

Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
Frais fixes	67.00	EURO	Connaissance	Applicable à tout connaissance Cross Booking Import dans un port Européen, soumis à toute charge afférente
PSR – Anvers	4.00	EURO	Conteneur	(Port Security Release) Applicable à tout conteneur à l'import à Anvers dont le fret est payable auprès de MSC France (soumis à toute charge afférente)

*Date de référence : selon offre tarifaire*

## CHARGES SUPPLEMENTAIRES

Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
Frais de gestion IMO	70.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute expédition incluant des marchandises classifiées IMO par le code IMDG
Frais de gestion Compliance	55.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute expédition vers ou depuis un pays soumis à sanctions

*Date de référence : selon offre tarifaire*

# SERVICES SUPPLEMENTAIRES (SUR DEMANDE)

Périmètre d'application : Export / Import / Crosstrade / Cross booking export / Cross booking import



Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
Smart Container	35.00	US Dollars	Conteneur	Applicable à tout équipement « Smart Container » actif mis à la disposition à la demande du client
EB/L	0.00	EURO	Connaissance	Applicable à tout connaissance électronique demandé par le client
Telex release *	85.00	EURO	Connaissance	Soumis à toute charge afférente
Correction de manifeste	67.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute modification de manifeste (soumis à toute charge afférente)
Security amendment fees	55.00	US Dollars	Connaissance	Applicable à toute modification du manifeste pour les ports de déchargement sous AMS ; soumis à toute charge afférente
Switch B/L	103.00	EURO	Connaissance	Soumis à toute charge afférente
Split B/L	103.00	EURO	Connaissance	Soumis à toute charge afférente
Emission de « sister B/L »	25.00	US Dollars	Connaissance	Soumis à toute charge afférente
Soumission manuelle de VGM*	120.00	EURO	Conteneur	Applicable à toute instruction VGM non soumise via myMSC ou plateforme portuaire
Emission d'attestation	77.00	EURO	Document	Applicable à toute demande d'attestation (embarquement, transbordement, certificat...)
Envoi de document	57.00	EURO	Enveloppe	Soumis à toute charge afférente
Plomb	36.00	EURO	Plomb	Applicable à chaque scellé fourni au client par MSC en France, tarif à l'étranger à la demande
Représentation douane	215.00	EURO	Visite	Applicable à toute représentation/assistance MSC pour une visite ou inspection douanes en France et/ou pour validation/approbation des documents, dans la limite de deux Conteneurs et deux heures par visite/représentation (hors mise sur aire sécurisée)
<b>Préparation spécifique*</b>	<b>100.00</b>	EURO	Conteneur	Mise à disposition de conteneur préparé selon la spécification du client et/ou pour utilisation flexitank. Sujet à disponibilité d'équipement
Intervention frigoriste*	100.00	EURO	Conteneur	Applicable à toute modification d'indexation sur un conteneur reefer (température, vents, humidité) à la demande du chargeur après l'entrée du conteneur sur le terminal (soumis à toute charge afférente)
Intervention frigoriste DOM TOM	250.00	EURO	Conteneur	Applicable pour tout relevé de température « data logger » demandé par les autorités phytosanitaires ou vétérinaires à La Réunion, et à Mayotte (soumis à toute charge afférente)
Changement de destination (COD)	A la demande		Connaissance	Soumis à toute charge afférente
Impression à destination	46.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute demande d'impression et remise de connaissance dans un autre port que le port de chargement (sauf à l'export et au cross booking export : tarif à la demande)
Envoi de documents dangereux, Anvers**	45.00	EURO	Conteneur	Envoi des documents relatifs aux marchandises dangereuses à la capitainerie
Booking Cancellation Fee (BCF)	A la demande		Booking	En cas d'annulation de booking par le Merchant moins de 10 jours avant la sailing date du navire

\* Applicable uniquement à l'export \*\* Applicable uniquement au cross booking export

Date de référence : ETA (Estimated Time of Arrival) commerciale à l'export et date d'arrivée à l'import **7**

# FRAIS DE GESTION SUPPLEMENTAIRES

Périmètre d'application : Export / Import / Crosstrade / Cross booking export / Cross booking import



Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
Réutilisation non autorisée*	600.00	EURO	Conteneur	Applicable à toute réutilisation de conteneur sous contrôle MSC non autorisée par la compagnie, toutes charges afférentes à la charge du payeur (la réutilisation de conteneur est exclusivement autorisée sur demande via Avantida)
Annulation tardive (équipement spécial)*	200.00	EURO	Conteneur	Applicable à toute annulation de la réservation d'un équipement spécial (Reefer, Open Top, Flat, 45', Smart Conteneur) 48 Heures et moins avant la date de mise à disposition
Erreur de déclaration VGM*	1000.00	USD	Conteneur	Applicable après chargement en cas de mauvaise déclaration VGM (soumis à frais de shifting et toute charge afférente)
Instructions tardives*	100.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute transmission des instructions de connaissance après la clôture documentaire mentionnée sur la confirmation de booking
Changement de navire tardif*	100.00	EURO	Booking	Applicable à tout changement de navire à la demande du chargeur après l'entrée du conteneur sur le terminal
Annulation de la saisie IMO	70.00	EURO	Booking	Lorsque le booking passe en non dgx
Dépassement de charge utile	1000.00	USD	Conteneur	Applicable à tout dépassement de la charge utile (Payload) d'un conteneur (soumis à toute charge afférente)
B/L perdu	258.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute procédure de b/l perdu, toutes charges afférentes aux frais du payeur, soumis à toute charge afférente
Frais de relevage (tous terminaux sauf EUROFOS)*	170.00	EURO	Conteneur	Applicable à tout relevage, changement de quai ou retrait de quai (2 mouvements inclus ; soumis à toute charge afférente)
Frais de relevage (terminal EUROFOS)*	200.00	EURO	Conteneur	Applicable à tout relevage, changement de quai ou retrait de quai (2 mouvements inclus ; soumis à toute charge afférente)
Déplacement de conteneur à quai	85.00	EURO	Conteneur	Applicable à chaque mouvement pour tout déplacement de conteneur à quai suite à un changement de navire, de destination, de poids, ... (uniquement en France et sauf sur terminal EUROFOS : tarif disponible sur demande)
Déplacement d'un conteneur à bord*	185.00	EURO	Mouvement	Applicable à toute manutention (shifting) d'un conteneur à bord dans un port de France métropolitaine (soumis à toute charge afférente; tarifs outre-mer et ports étrangers sur demande)
Réquisition douane***	355.00	EURO	Conteneur	Applicable à toute création de dossier lors d'une réquisition des douanes (Rip Off)
Mise sur aire sécurisée	225.00	EURO	Conteneur	Applicable à toute mise sur aire sécurisée en France et retour sur parc dans le cadre d'une visite douane, expertise, prise de photo, ...
Marchandise militaire non déclarée	5000.00 + frais induits	USD	Conteneur	Applicable à toute déclaration tardive, manquante ou erronée d'une expédition de marchandises à caractère militaire (non limitée à une entité militaire ou gouvernementale), ajustement potentiel du fret et charges afférentes en sus
Problème d'étiquetage IMO	300.00	EURO	Conteneur	Applicable à tout conteneur à quai en France pour étiquetage réglementaire (mise sur aire sécurisée, deux mouvements sur parc, fourniture/décollage de 4 étiquettes inclus)
Visite Scan	355.00	EUROS	Conteneur	Applicable à toute demande de sycoscan

# FRAIS DE GESTION SUPPLEMENTAIRES

Périmètre d'application : Export / Import / Crosstrade / Cross booking export / Cross booking import



Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
Frais de modification ou de déclaration tardive de marchandises dangereuses (frais pour mauvaise déclaration de marchandises) *	250.00	EURO	Conteneur	Applicable en cas de déclaration, de modification, ou de déclaration incomplète 48H et moins avant l'ETA (Estimated Time of Arrival) du navire au port de charge (soumis à toute charge afférente)
	5000.00 + pénalité applicable (usd 15000)			Applicable en cas de déclaration, de modification, ou de déclaration incomplète après le départ du navire du port de charge (soumis aux éventuels frais de shifting et charge afférente). Nous vous rappelons que tout manquement ou erreur dans cette déclaration est susceptible d'engager la responsabilité pénale du Merchant.
	2000.00			Applicable en cas de modification ou de déclaration après le début de la prestation de transport multimodal par la compagnie. Nous vous rappelons que tout manquement ou erreur dans cette déclaration est susceptible d'engager la responsabilité pénale du Merchant.
Frais de gestion UAC	180.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute création de dossier UAC (Uncleared & Abandoned Cargo) pour marchandise abandonnée
Frais de gestion contentieux	180.00	EURO	Conteneur	Applicable à toute création de dossier contentieux
Frais administratifs de rapatriement***	67.00	EURO	Connaissance	Applicable en France et en plus des frais de rapatriement à tout connaissance import fin de voyage et dont le transfert vers le port de déchargement initial est demandé par le client.
Frais forfaitaires de gestion	205.00	EURO	Facture	Applicable à toute facture après la déchéance des conditions de règlement précédemment octroyées
Frais de déclaration tardive de litige	50.00	EURO	Facture	Applicable à tout dossier dont la réclamation est portée au-delà de 15 jours après la date de facturation
Frais de gestion de litige non justifié	100.00	EURO	Facture	Applicable à tout dossier dont la réclamation n'est pas recevable
Cargo or critical cargo mis-description fee	5000.00	USD	Conteneur	Applicable en cas de mauvaise description des marchandises par le Merchant (pour les critical cargo voir clause 8 agency Terms and conditions)
Frais de modification de booking	15.00	EURO	Connaissance	Applicable à toute modification de booking faite par le client
Frais de retraitement de booking électronique	45.00	EURO	Connaissance	Applicable à tout booking ou SI incomplet nécessitant une intervention humaine de MSC
Gardiennage IMO	A la demande		Conteneur	
High Value Commodity mis declaration fee	25000.00	USD	Conteneur	Applicable pour toute marchandise de plus de 200 000 USD non déclarée par le Merchant
Mis or improper declaration fee	1000	USD	Conteneur	Applicable en cas de mauvaise déclaration ou d'absence de déclaration de marchandise « waste »
Surcharge Saisie IMO	20.00	EURO	Conteneur	Applicable pour tout BL DGX, déclaration des marchandises par tranches de 20 lignes de saisie à partir de la 21ème ligne sur DGD
Administration fees	250.00	EURO	Booking	Pénalité appliquée si le booking passé en référence à une cotation valide concerne des parties, marchandises ou un poids différents de ce qui avait été annoncé à la cotation par le client.



## THC (Terminal Handling Charge)

Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
THC	218.00	EURO	Conteneur	Applicable à tout conteneur DRY, OPEN TOP sans dépassement ou FLAT RACK sans dépassement en chargement ou déchargement dans un port de France Métropolitaine hors origines et destinations d'Afrique du Nord*
THC	340.00	EURO	Conteneur	Applicable à tout conteneur REEFER en chargement ou déchargement dans un port de France Métropolitaine
THC	A la demande		Conteneur	Applicable à tout conteneur OPEN TOP avec dépassement ou FLAT RACK avec dépassement en chargement ou déchargement dans un port de France Métropolitaine

*Date de référence : ETA (Estimated Time of Arrival) commerciale à l'export et date d'arrivée à l'import\**

## ISPS (International Ship and Port Facility Security)

Charge	Montant	Monnaie	Applicable par	Commentaires
ISPS	24.00	EURO	Conteneur	Applicable à tout conteneur en Chargement ou déchargement dans un port de France Métropolitaine (International Ship and Port Facility Security)

*Date de référence : ETA (Estimated Time of Arrival) commerciale à l'export et date d'arrivée à l'import\**

\* Certaines applicabilités peuvent varier selon la réglementation de certains trade.  
N'hésitez pas à contacter vos interlocuteurs habituels pour toute question complémentaire.



## BRANCHEMENTS A QUAI (*France métropolitaine*)

Charge	Monnaie	Applicable par	LE HAVRE		ROUEN (stationnement inclus)		DUNKERQUE	BREST	MONTAIR	FOS-SUR-MER	
			TN MSC & CNMP	GMP	20'	40'				SEAYARD	EUROFOS
Branchement	EURO	Conteneur et par jour calendaire	75.00	93.00	55.00	110.00	74.00	48.00	62.00	80.00	99.00

Période de franchise de 2 jours calendaires pour tout conteneur reefer.

La période de calcul à l'import commence le jour du déchargement du conteneur du bord navire et s'arrête le jour du retrait du conteneur du terminal.

La période de calcul à l'export commence le jour d'entrée du conteneur sur terminal et s'arrête le jour de la date proforma – ETD (Estimated Time of Departure) commerciale mentionnée sur la confirmation de votre booking.

Le présent tarif est modifiable à tout moment et sans préavis, nous vous invitons à consulter régulièrement votre espace myMSC à la rubrique « View Announcements » pour connaître la version à jour. Pour toute question relative à ce document, veuillez contacter vos interlocuteurs habituels ou [fra-info@msc.com](mailto:fra-info@msc.com)

Le présent tarif n'est pas exhaustif, MSC se réserve le droit d'appliquer toute autre charge afférente au contrat de transport.

En cas de litige, seule la version française de ce document est opposable.

**m**  
**sc**